

L'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

de *Lozère* / Mensuel



N° 231 d'Août 2013

Renseignements utiles :

Adresse :

Espace Jean Jaurès
Rue Charles Morel
48000 MENDE

ou BP 46

48002 MENDE Cedex

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@se-unsa.org

Directeur de la publication :
Alain ROUSSON

N° CPPAP : 0715 S 07420

N° ISSN : 1266-6165

Site :

<http://sections.se-unsa.org/48/>

Oui ou non ?

Si la réponse est « oui ou non », quelle est la question ?
En ce début d'année scolaire, elle est très simple :

Est-ce que je me syndique ?

Chacun(e) peut trouver des arguments pour répondre NON. Il serait néanmoins intéressant de les connaître et d'en discuter ... car le débat permet souvent de clarifier les choses.

Pour celles et ceux qui s'interrogeraient ... les raisons de se syndiquer ne manquent pas !

Adhérer à un syndicat, c'est renforcer le contre pouvoir face à un Gouvernement, un Patronat, une Administration ... qui, sans cela, feraient ce qu'ils souhaitent !

Adhérer à un syndicat, c'est défendre les **intérêts moraux** et **matériels** des salariés, ainsi que leur **qualité de travail**.

Adhérer à un syndicat, c'est être écouté, informé, conseillé, défendu, solidaire ...

Ne défendre que les intérêts matériels, c'est être corporatiste ...

Ne défendre que la qualité du travail, c'est être une gentille amicale ...

Ne défendre que les intérêts moraux, c'est oublier la dimension Humaniste du Syndicalisme !

Réussir une savante alchimie entre ces trois objectifs, c'est ce que le **SE-UNSA** essaie de faire ...

Certes, les syndicats ne sont pas parfaits ! Mais, sans syndicat(s), que seriez-vous ?

Une chose est sûre : sans vous, pas de syndicat !

Voilà pourquoi l'adhésion reste le geste élémentaire pour que nous ayons les moyens d'être *ensemble* !

Bonne rentrée à Tous !

Dispensé de timbrage  MENDE CT

Déposé le : voir la date figurant sur l'étiquette



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE
DISTRIBUÉE PAR

SE-UNSA/BP 46 / 48002 MENDE Cedex / Dispensé du timbrage

SOMMAIRE



1 Se syndiquer ?



2 Infos diverses :

ISOE; Hors-Classe; Direction



3 Mouvement :

Résultats des dernières CAPD



4 Renseignements

utiles / Départ en retraite ...

AGENDA

3 Septembre

☐ Conférence-débat sur les « retraites » / Salle des Associations à Mende à 18h00

9 Septembre (14h00)

☐ CTSD
Ajustements de rentrée

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi N°78-17 du 6/01/1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ce que demande le SE-UNSA ... et ce qu'il a obtenu !

Alors que le débat nécessaire s'est amorcé l'année dernière sur les dossiers de fond dans l'Education Nationale, sur le terrain, la Profession attendait aussi un changement plus immédiat concernant directement les conditions de travail et la gestion de la carrière.

Le **SE-UNSA** souhaitait l'ouverture d'un dialogue social sincère. Il a pleinement joué son rôle en se positionnant comme force de propositions pour que le changement indispensable se concrétise.

La première rencontre sur la négociation découlant du protocole de discussions sur les mesures catégorielles a porté ses fruits pour les Professeurs des Ecoles. Le ministère a maintenant acté des mesures concrètes, qui prendront effet dès la rentrée 2013. Le dossier « Direction » a aussi connu quelques avancées ...

Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves

➤ **ISOE** : corriger l'inégalité de traitement des Professeurs des Ecoles par rapport aux autres corps d'enseignants !

Grâce à l'engagement du **SE-UNSA** via sa signature du protocole, l'ISOE dans le 1er Degré est une nouveauté pour la profession.

Le ministère a annoncé un montant de 400 euros annuels pour celle-ci.

Elle sera versée dès cette année à raison de 200 € en décembre 2013 et 200 € en juin 2014.

C'est le fruit de la campagne « **Mon ISOE je la veux** » lancée par le **SE-UNSA** depuis plus d'un an et qui a recueilli plusieurs dizaines de milliers de signatures. C'est une première étape.

Le **SE-UNSA** revendique que cette indemnité atteigne à terme les 1 200 euros du 2nd Degré.

**Hors-Classe des Professeurs des Ecoles**

➤ Respect de l'équité de traitement entre les corps : augmentation des **ratios de la Hors-Classe** des Professeurs des Ecoles au même niveau que les autres !

Dès la rentrée 2013, les listes ont été rouvertes et les contingents de hors classe des Professeurs des Ecoles ont été augmentés de 50%.

Actuellement de 2%, ce ratio atteindra les 7% en fin de quinquennat.

Cette mesure aura des répercussions significatives sur les carrières des enseignants du 1er Degré et sur les montants des pensions.

**Aide administrative à la Direction d'Ecole**

Sur une nouvelle enveloppe globale de 30 000 emplois aidés destinés à l'Education Nationale, un minimum de 10 000 sera fléché sur l'aide aux Directeurs d'école.

Le **SE-UNSA** avait interpellé l'ensemble des Parlementaires sur la nécessité de créations supplémentaires et se félicite d'avoir été partiellement entendu.

Ces emplois sont destinés à des jeunes, titulaires au minimum du baccalauréat, sur des contrats qui pourront atteindre deux ans et sur un horaire hebdomadaire de 24 heures.

Leur niveau de qualification leur permettra un appui important aux Directeurs dans la multiplicité et la complexité de leurs tâches. Ils pourront également améliorer la vie de l'école en intervenant auprès des élèves sous la responsabilité des enseignants (BCD, ateliers informatiques, etc ...).

Pour le **SE-UNSA**, l'arrivée de ces Personnels, par leur nombre et leur profil, est une bonne nouvelle pour les Directeurs et les équipes enseignantes.

Le **SE-UNSA** avait souhaité que l'implantation de ces emplois fasse l'objet de discussions locales, ce qui a été fait lors de l'audience avec Mme la DASEN le mercredi 26 juin.

Les membres de notre délégation syndicale ont demandé que les petites écoles ne soient pas oubliées, revendication que Mme la DASEN a pris en compte si l'on se réfère à la répartition proposée des 9 emplois « nouveaux » (NDLR : il y a 15 emplois en tout / La liste des **24** écoles concernées - dont **10** des 14 écoles à 3 classes que compte le département a été publiée sur le site local du **SE-UNSA** à l'adresse suivante : <http://sections.se-uns.org/48/>).



Vous trouverez ci-dessous **uniquement** les résultats des différentes CAPD. Le numéro entre parenthèse correspond au numéro du poste tel qu'il a été publié lors des 2 dernières phases. Les Temps Partiels sont en gras. Un compte-rendu de ces réunions sera publié dans le supplément de septembre (NDLR : voir aussi sur le site local du **SE-UNSA**).

CAPD du 15 juillet 2013

	Ancienne situation	Nouvelle situation	barème
ANTUNES David	Sans Poste (permutation)	Langogne / Chambon Le Château (33)	4,333
ASSIER-MANUEL Claudine	Sans Poste	Bédouès Adjointe (06)	32.628
BARRERE Nathalie	Sans Poste (ineat)	Sans Poste	9.228
BASCLE Caroline	Sans Poste	Sans Poste	4,333
BEAUFILS Aurélie	Sans Poste	Barjac Adjointe ((29)	10,286
BONHOMME Mélanie	Sans Poste	Saint Germain du Teil Adjointe (03)	10,333
BONNEFILLE Claude	Sans Poste	Chargé de mission EEDD (01)	24.947
BOULET Sylvie	Sans Poste	Saint Alban/Limagnole Direction (20)	10,989
BOYER Martine	Mende Ecole Annexe Adj	Mende Ecole Annexe Direction (36)	
BRUGIERE Claire	Sans Poste	Bagnols les Bains / Le Bleymard / Villefort (11)	4,994
BRUNEL Virginie	Sans Poste	Montrodât Adjointe (19)	7,333
CHAUWIN Mélanie	Sans Poste	Florac GS Elémentaire TR BD (14)	0,333
CHOUILLY Aurore	Sans Poste	Le Massegros Adjointe (13)	8,333
COULOM Héléne	Sans Poste	Mende Mater. Fontanilles Cl. Passerelle (27)	6,333
DUBOIS Agnès	Sans Poste (permutation)	Mende Maternelle Les Chênes TR ZIL (26)	16,067
GAILLARD Nadège	Sans Poste	Sans Poste	3,333
GROLIER Stéphane	Mende GS Elé. TR ZIL	Mende DSDEN - Poste référent (25)	
GUIGUES Jordane	Sans Poste	La Canourgue / Le Monastier (16)	6,333
HELBIG Christelle	Sans Poste	Saint Bazile Adjointe (28)	12.333
LAMETH Arnaud	CEM Montrodât Adj	Mende DSDEN - Poste référent (24)	
LARUE Florence	Exeat CAPD du 19 juin	Florac GS Elémentaire poste PEMF (15)	18.331
LAZES Florence	Sans Poste	Mende Fontanilles Maternelle Adjointe (32)	7,333
LEBECQ Nathalie	Sans Poste	Sainte Croix Vallée Française Adjointe (10)	16,333
LESCURE Emilie	Sans Poste	Mende GS Elémentaire Jean Bonijol TR BD (35)	10,333
LOPEZ Claire	Sans Poste	Sans Poste	5,333
MAGDINIER Jeanne	Sans Poste	Florac GS Elémentaire TR BD (08)	0,333
MORERA Solène	Sans Poste	Le Chastel N. / Rieutort de R. / St Amans (23)	3,833
MULLER Anne-Lise	Sans Poste (permutation)	Le Pont de Montvert / Florac (12)	4,333
PAULET Sandrine	Sans Poste	Prunières Classe Unique (17)	7,333
PONGE Liselotte	Sans Poste	Ispagnac TR BD (05)	1,333
POURQUIER Anne	Sans Poste	Le Malzieu Adjointe (18)	8,333
RAYMOND Sarah	Sans Poste	Meyrueis Adjointe (09)	4,333
RAYNAL Aurélie	Sans Poste	Sans Poste	0,333
ROLS Maxime	Sans Poste	Saint Amans Direction (21)	2,333
SANTORO Caroline	Sans Poste	Sans Poste	0,333
SAPIN Laure	Sans Poste	St Etienne du Valdonnez Adjointe (31)	8,833
SARRUT Régis	Sans Poste	Sans Poste	7,333
TESTUD Mylène	Sans Poste	Sans Poste	5,333
VEZOLE Emilie	Sans Poste (permutation)	Vielvic Adjointe (07)	10,333
VICTOR-SERRANO Sophie	Sans Poste	Sainte Colombe de Peyre Direction (22)	8.333
VIDAL Manon	Sans Poste	Sans Poste	0,333
VIEU Géraldine	Sans Poste	Chargée de mission EEDD (02)	11,333
VINOLO Elisabeth	Sans Poste	Barjac Adjointe (34)	10,333

CAPD du 26 août 2013

Intégration par ineat de CHAUMIER Florence et LAMBERT Lucie (CAPD du 15 juillet).

BARRERE Nathalie	Montrodât CEM Adjointe (06)	RAYNAL Aurélie	Balsièges / Badaroux TR BD (75%)
BASCLE Caroline	Marvejols SEGPA Adjointe (07)	SANTORO Caroline	Le Collet de Dèze Adjointe
CHAUMIER Florence	Mende Ecole Annexe Adjointe (04)	SARRUT Régis	Mende GE Elémentaire TR ZIL (05)
GAILLARD Nadège	Aumont Aubrac Adjointe	TESTUD Mylène	Mende GS Elémentaire Adjointe
LAMBERT Lucie	Mende Les Chênes/Solelhons (02)	VIDAL Manon	Barre des Cévennes TR ZIL
LOPEZ Claire	Le Malzieu TR ZIL (03)	VLACHOVITCH Pierre	Marvejols SEGPA F.F. Direction



Renseignements utiles



SE-UNSA

BP 46

48002 MENDE Cedex

Tél. : 04.66.65.18.93

E-mail : 48@se-uns.org

Site : <http://sections.se-uns.org/48/>

► **Adresse du local :**

Espace Jean Jaurès
Rue Charles Morel
(derrière l'IUP) à **MENDE**
(au 1er étage à gauche,
bureau n°3 dans le couloir)

► **Permanences :**

Du lundi au vendredi :

- le matin, de 8h00 à 12h00

- l'après-midi, de 13h00 à 16h30

(sur rendez-vous après 16h30 ...).

-> sauf les jours de réunions ou de déplacements ...

Secrétaire Départemental :

Alain ROUSSON

Adresse personnelle :

11, Rue du Clos de Rieucros

48000 MENDE

☎ 04.66.49.04.10

Portable : 06.89.78.81.96

Le département en quelques chiffres
(sous réserve de vérifications ...) :

81 écoles

► 7 écoles maternelles :

1 école à 3,5 classes

1 école à 4 classes

2 écoles à 5 classes

2 écoles à 6 classes

1 école à 7 classes

► 74 écoles primaires :

6 écoles à 1 classe

26 écoles à 2 classes

14 écoles à 3 classes

12 écoles à 4 classes (dont 1 avec CLIN)

8 écoles à 5 classes

1 école à 6 classes

1 école à 7 classes

2 écoles à 8 classes (dont 1 hors CLIS)

2 écoles à 9 classes (hors CLIS)

1 école à 10 classes (hors CLIS)

1 école à 13 classes (hors CLIS)

Pour un total de 294,5 classes (hors les 5 CLIS et hors les établissements spécialisés) ...

Des mesures de réajustement pourraient intervenir à la rentrée 2013 ... Le Comité Technique Spécial Départemental (CTPS) doit se réunir le lundi 9 septembre à 14h00.

ADRESSES UTILES

► **M.G.E.N.** : Immeuble Le Mont Mimat, BP 34, 48002 MENDE Cedex

Tél. : 08.99.23.24.70

► **M.A.I.F.** : Immeuble «Le Vivaldi», Rue du Pré Vival, 48000 MENDE

Tél. : 04.66.65.69.00

► **M.A.E.** : Immeuble Le Torrent, Avenue du Père Coudrin, 48000 MENDE

Tél. : 02.32.83.60.48

► **Autonome de Solidarité** : Mêmes coordonnées que ci-dessus

Tél. : 04.66.45.60.18

► **U.M.R./U.E.R.** : Immeuble Le Mont Mimat, BP 34, 48002 MENDE Cedex

Tél. : 08.99.23.24.70

► **C.A.S.D.E.N.** : Immeuble Le Torrent, Avenue du Père Coudrin, 48000 MENDE

Tél. : 04.48.03.48.48

► **P.E.P.** : 10, Ter Bld Lucien Arnault, 48000 MENDE

Tél. : 04.66.49.37.37

► **C.D.D.P.** : 12 Avenue du Père Coudrin, BP 118, 48005 MENDE Cedex

Tél. : 04.66.49.10.32

► **F.O.L. / Ligue de l'Enseignement** : Rue des Ecoles, 48000 MENDE

Tél. : 04.66.49.00.30

► **ADMINISTRATION :**

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) :

3 Rue Chanteronne, BP 22, 48001 MENDE Cedex

Tél. : 04.66.49.51.00

Inspections de l'Education Nationale :

MARVEJOLS : 6 Rue Victor Cordesse - 48100 MARVEJOLS

Tél. : 04.66.32.68.09

MENDE : 19, Rue du Pré Vival, 48000 MENDE

Tél. : 04.66.49.03.20

FLORAC : Groupe Scolaire, BP 10, 48400 FLORAC

Tél. : 04.66.45.02.17

Retraite : procédure d'admission

Les demandes d'admission à la retraite doivent être formulées :

- **avant le 30 septembre 2013** (date limite de dépôt du dossier) **pour un départ à la rentrée 2013/2014;**

- **9 mois avant la date de départ** pour un départ en cours d'année scolaire (**retraites anticipées**)

Il est donc essentiel de déposer la **demande de retraite** et l'**imprimé EPR 10** dûment complétés dans les meilleurs délais afin que la pension puisse être concédée à la date envisagée. Ces documents sont disponibles sur le site du Rectorat :

<http://www.ac-montpellier.fr/>

rubrique « **Espace des Personnels EN** » puis « **Retraite** » et enfin « **Demander sa retraite** »;

Vous y trouverez la note concernant la procédure d'admission à la retraite (2 pages), le formulaire de demande d'admission

à compléter (2 pages) et, si nécessaire, l'imprimé EPR 10 ...

Vous pouvez aussi accéder à ce site en « passant » par celui de la DSDEN :

<http://www.ac-montpellier.fr/ia48/>

rubrique « **Personnels 1er Degré** », puis « **Enseignants 1er Degré Public** » et « **Retraite** ».

Pour avoir des informations sur les retraites, des sites sont à votre disposition :

www.fonction-publique.retraites.gouv.fr

www.pensions.bercy.gouv.fr

ou www.info.retraite.fr

Si vous souhaitez faire une simulation, contactez-nous au 04.66.65.18.93 !